



PROJECT MUSE®

Une histoire de l'utilisateur des technologies de l'information
et de la communication (TIC)

Cécile Méadel

Le mouvement social, Numéro 268, juillet-septembre 2019, pp. 29-44 (Article)

Published by Association Le Mouvement Social



➔ For additional information about this article

<https://muse.jhu.edu/article/746798>

Une histoire de l'usager des technologies de l'information et de la communication (TIC)

par Cécile MÉADEL*

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont marqué de leur empreinte tout le XX^e siècle, comme en témoigne l'ample littérature qui porte sur leur développement industriel, économique, politique et culturel. L'implication de cette place, globalement reconnue par les manuels d'histoire contemporaine, est pourtant peu analysée en dehors des recherches des spécialistes du domaine¹. Les usages des TIC, les changements qu'apporte le fait de manipuler ces objets, de communiquer, de s'informer par leur intermédiaire, d'agir dans un environnement équipé ont été longtemps négligés². Ils font désormais l'objet de nombreux travaux, mais rarement dans une perspective historique. Dès lors, que peut-on dire à l'historien non spécialiste du domaine qui pourrait l'inciter à intégrer les usagers des TIC dans ses propres travaux, non comme une thématique autonome, mais comme des acteurs à part entière, diversifiés, échangeant entre eux et avec le reste de la société dans le monde contemporain ? Le pari est ambitieux, voire téméraire tant ces technologies interviennent dans tous les aspects de l'activité sociale. Il l'est aussi par le caractère hétérogène des TIC et la multiplicité des outils concernés ou encore par leur caractère innovant et transformatif qui tend à masquer leur continuité avec des outils antérieurs : le téléphone, par exemple, perpétue, mais pour partie et autrement, la lettre et aussi le télégramme, le « petit bleu » parisien de *Bel Ami*, le garçon de courses... Le pari est enfin périlleux car la définition de chacun de ces deux termes, usager et TIC, est problématique et a fait l'objet d'amples débats. Cet article voudrait tenter de le mettre à l'épreuve en s'appuyant sur une relecture de travaux sur le développement des TIC et l'émergence des usagers.

La première difficulté tient à la définition des TIC. Beaucoup d'auteurs évitent la question en les traitant comme une entité irréfragable. D'autres travaux, nombreux, les abordent en se focalisant sur un dispositif particulier. Or, une approche par technologie ignore ce qui les unit, alors que leurs usages sont interdépendants et que les transformations des uns ont des répercussions sur les autres³. D'autres encore

* Professeure de sciences de l'information et de la communication, Université Paris 2 Panthéon-Assas, Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (CARISM).

1. Suivant la formule d'Andreas Fickers à propos de la télévision : « L'importance historique de la télévision est inversement proportionnelle à l'attention historiographique qu'elle a recueillie jusqu'ici ». A. FICKERS, « Television », in P. SIMONSON, J. PECK, R. CRAIG et J. JACKSON (dir.), *The Handbook of Communication History*, New York-Londres, Routledge, 2013, p. 239-256. La même observation peut être faite à propos de la sociologie des TIC, largement confinée dans des publications spécialisées : voir E. DAGIRAL et O. MARTIN, « Liens sociaux numériques. Pour une sociologie plus soucieuse des techniques », *Sociologie*, vol. 8, n° 1, 2017, § 25-27.

2. L'usager apparaît de manière plus générale comme le grand oublié de l'histoire des technologies. Voir N. OUDSHOORN et T. PINCH (dir.), *How Users Matter. The Co-Construction of Users and Technology*, Cambridge, MIT Press, 2005.

3. Z. SMOREDA, T. BEAUVISAGE, T. DE BAILLIENCOURT et H. ASSADI, « Saisir les pratiques numériques dans leur globalité », *Réseaux*, n° 145-146, 2007, p. 19-43 ; D. CARDON et Z. SMOREDA, « Réseaux et les mutations de la sociabilité », *Réseaux*, n° 184-185, 2014, p. 161-185.

procèdent par des regroupements qui donnent la main à la technique (comme l'audiovisuel, Internet, les médias sociaux, etc.) sans nécessairement interroger la cohérence ou la convergence des pratiques et des objets. Les médias sont, eux, le plus souvent traités de manière séparée, tandis qu'Internet est étudié comme une unité, ce qui constitue une démarche problématique tant ses applications sont multiples et divergentes. De telles approches établissent une discontinuité de fait entre des objets qui contribuent tous à transformer les formes de communication entre les acteurs, qu'il s'agisse du courrier électronique ou du télégraphe, de la TSF ou des réseaux sociaux numériques, dont on fera ici l'hypothèse qu'ils soulèvent pourtant des problèmes communs⁴. Il est vrai que la définition du périmètre des TIC est compliquée par leur évolution rapide⁵, qui voit la disparition de certaines (extinction – ou quasi-extinction – d'outils comme le télécopieur, le baladeur, le Minitel, ou encore celle d'applications), mais aussi des transformations substantielles de leurs usages : l'exemple du téléphone mobile devenu terminal numérique est particulièrement explicite, mais on aurait aussi pu parler de l'ordinateur personnel, qui n'a pas été conçu initialement comme moyen de communication et qui l'est devenu dans les années 1970 avec les premiers forums de discussion, les BBS (*Bulletin board systems*)⁶. Il faut ajouter que la convergence des TIC, annoncée depuis longtemps et prédisant la déspecialisation des machines à communiquer et l'émergence d'un terminal multifonctions⁷, se réalise aujourd'hui à travers l'ordinateur et le mobile, ce qui ajoute encore au trouble en désenclavant les usages de chaque outil.

Sans exagérer la similarité des différentes machines à communiquer, ni hypostasier la radicalité de leurs transformations, on retiendra une définition des TIC qui récuse les partitions entre médium et média ou entre technologie et application, matériel et logiciel⁸, soit des dispositifs sociotechniques de communication permettant les échanges entre personnes ou entre groupes qui fixent, de manière non limitative et non nécessairement contrainte, les règles et les formes de l'échange interindividuel ou collectif.

Deuxième difficulté : définir les usagers et plus particulièrement ceux des TIC. On parle ici d'usager plutôt que d'usage pour insister sur la question posée : en quoi et comment ces nouvelles technologies modifient-elles les personnes et leurs liens sociaux ? En reprenant les catégories proposées par Luc Boltanski et Laurent Thévenot⁹, on pourrait dire que ces usages ont été observés dans un grand nombre de configurations et que les situations analysées relèvent à la fois de la cité marchande (lorsqu'on insiste sur le consommateur), de la cité industrielle (quand le face-à-face entre l'usager et la machine occupe une place substantielle), de la cité de l'opinion

4. J.-S. BEUSCART, « Faire une sociologie des TIC, le mythe de Sisyphe ? », in C. PARADEISE, D. LORRAIN et D. DEMAZIÈRE (dir.), *Les sociologies françaises. Héritages et perspectives (1960-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 599-613.

5. *Ibid.*

6. Voir les travaux de J. ABBATE, *Inventing the Internet*, Cambridge, MIT Press, 2000, ou de P. E. CERUZZI, *A History of Modern Computing*, Cambridge, MIT Press, 1998. On en trouvera un écho en français dans « Histoire de l'Internet, l'Internet dans l'histoire », *Le Temps des médias*, n° 18, 2012.

7. J.-L. MISSIKA, *La fin de la télévision*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

8. V. SCHAFER, « En construction. Une histoire française du web des années 1990 », mémoire inédit d'HDR en histoire, Université Paris-Sorbonne, 2015.

9. L. BOLTANSKI et L. THÉVENOT, *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987 ; 2^e éd. : *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.

(lorsque les contributions à l'espace public sont privilégiées), de la cité inspirée (par exemple dans les travaux sur les pratiques créatrices), sans compter la cité par projets (très bien illustrée par les travaux sur le logiciel libre). La notion d'usager a ainsi tendance à englober, voire à confondre, ces différentes dimensions, sans nécessairement les relier avec les autres pratiques sociales des individus étudiés¹⁰.

Dès lors, où saisir l'usager des TIC ? C'est une des interrogations centrales de la sociologie des usages qui a donné lieu à des travaux si nombreux qu'elle fait maintenant l'objet de plusieurs revues de littérature¹¹. Ces rétrospectives datent les commencements des travaux sur les usages des TIC des années 1980 et, plus particulièrement pour la France, du démarrage de la télématique, à laquelle s'ajoute bien vite une ample moisson d'autres technologies (micro-informatique, magnétoscope, baladeur, visiophone, répondeur téléphonique...). On retrouve dans ces recherches le partage entre les usages des « nouvelles technologies » (alors appelées NTIC) liées à la numérisation du signal et ceux des médias de masse, les seconds ne venant que peu irriguer les premiers de leurs interrogations pourtant plus anciennes. Cette discontinuité interroge : elle me paraît liée à la place accordée à la technique, marginale pour les médias, où les outils ont été peu étudiés, et centrale pour les NTIC.

En même temps que la technologie, le passage de l'audience à l'usage a fait bouger la conception du rôle des publics-usagers et mis en cause les approches qui confinaient « l'individu dans une posture de récepteur non agissant¹² ». Dans la continuité des travaux de Michel de Certeau¹³, les théories de l'usage ont, comme l'explique Louise Merzeau, « négocié un important virage épistémologique, faisant passer l'usager du statut de récepteur exposé au potentiel aliénant des médias à celui de pratiquant non conforme se réappropriant la technologie ». Elle conclut que « la diversité des pratiques est ainsi reconnue pour ce qu'elle est : un écosystème sociotechnique dont l'usager est le cœur et le système nerveux¹⁴ ».

L'usage est dès lors considéré comme le produit d'un croisement entre technique et social, soit qu'il soit vu comme le résultat des « propositions » que soumet l'objet (la technique est présentée comme une boîte noire qu'il s'agit de décrypter pour comprendre comment les concepteurs y ont inscrit ses destinataires ; quelles procédures d'intéressement leur sont adressées, avec quelles prescriptions) ; soit qu'il soit étudié en partant des pratiques pour observer comment l'utilisateur s'approprie les objets techniques, les détournant éventuellement de leurs usages prescrits, et comment cela modifie ses modes de vie, ses manières de s'informer, ses échanges

10. J. JOUËT, « Des usages de la télématique aux Internet Studies », in J. DENOÛL et F. GRANJON (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines, 2011, p. 45-90.

11. Citons en particulier (outre la référence précédente), parmi les pionniers : J. JOUËT, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, 2000, p. 487-521 ; P. FLICHY, « Technique, usage et représentations », *Réseaux*, n° 148-149, 2008, p. 147-174 ; S. PROULX, « La sociologie des usages, et après ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 6, 2015 [en ligne].

12. G. PATRIARCHE et M. DUFRASNE, « Penser la diversité des pratiques médiatiques. Le réseau comme catégorie conceptuelle pour la recherche sur les audiences et les publics », *Réseaux*, n° 187, 2014, p. 195-232.

13. M. DE CERTEAU et L. GIARD, *L'ordinaire de la communication*, Paris, Dalloz, 1983 ; M. DE CERTEAU, *L'invention du quotidien*, Paris, Union générale d'éditions, 1980.

14. L. MERZEAU, « L'intelligence de l'usager », in L. CALDERAN, B. HIDOINE et J. MILLET (dir.), *L'usager numérique*, Paris, ADBS Éditions, 2010, p. 9. En ligne sur HAL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00526527>.

sociaux, etc. La sociologie de la traduction¹⁵ remet en cause cette opposition et considère qu'il y a co-construction des formes et programmes des machines et des usages et discours des utilisateurs.

Ces préalables posés, l'article souhaite, par une relecture des travaux sur le sujet, avancer quelques pistes de réflexion sur les usagers des TIC en se limitant aux outils domestiques, soit les technologies qui sont entrées en masse dans les foyers. Les recherches sur lesquelles il s'appuie portent, sauf exception, sur la France ; l'échelle nationale n'est certes pas nécessairement pertinente, en particulier avec le déploiement des réseaux électroniques, mais il a semblé difficile d'ajouter dans le cadre d'un article des rapprochements entre différents pays. L'article s'intéresse d'abord brièvement à la diffusion de ces technologies en exposant quelques éléments spécifiques de leur développement. Il présente ensuite les deux tensions qui nous semblent caractériser de manière transverse les usages des TIC. La première questionne l'opposition très courante entre usager pionnier et usager de masse. La seconde porte sur l'opposition entre usager individuel et usager collectif. Il interroge donc ces partages en établissant des transversalités qui étaient étrangères aux auteurs des travaux présentés, lesquels portent, pour la plupart, sur une technologie particulière.

Technologies de masse et de tous

On connaît la place croissante occupée dans la vie quotidienne des Français, depuis les débuts de la III^e République, par les technologies de communication, depuis le phonographe ou le téléphone. À l'heure actuelle, résume Josiane Jouët, « les usages de ces objets recouvrent une multitude de pratiques qui infiltrent l'ensemble des espaces sociaux, de l'espace privé du foyer à l'espace public du politique. Toutes les sphères d'activité (le travail, les services, les loisirs, la création, la mise en relation) passent de plus en plus aujourd'hui par la médiation des outils de communication¹⁶ ». Leur diffusion peut se résumer à deux caractéristiques : la rapidité d'une part, l'ampleur et l'intensité des usages d'autre part.

Rythmes et intensité de la diffusion

La diffusion des TIC se fait globalement, selon les technologies et les époques, en moins d'une génération. Patrice Flichy¹⁷ indique qu'aux États-Unis, entre 1900 et 1920, la moitié des foyers se sont équipés en phonographe. La radio met à peu près le même temps pour toucher un Français sur deux¹⁸. La diffusion de la télévision est également très rapide puisque, partant de quelques postes expérimentaux en 1949, elle équipe neuf foyers sur dix en 1974¹⁹. Le Minitel met dix ans, à partir des premiers essais en 1982, pour atteindre son maximum d'équipement (sept

15. M. AKRICH, M. CALLON et B. LATOUR, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, 2006.

16. J. JOUËT, « Sociologie des médias numériques », in C. LETEINTURIER et R. LE CHAMPION (dir.), *Médias, information et communication*, Paris, Ellipse, 2009, p. 104.

17. P. FLICHY, « L'historien et le sociologue face à la technique. Le cas des machines sonores », *Réseaux*, n° 46-47, 1991, p. 54.

18. C. MÉADEL, *Histoire de la radio des années 1930. Du sans-filiste à l'auditeur*, Paris, Economica, 1994.

19. I. GAILLARD, *La télévision. Histoire d'un objet de consommation 1945-1985*, Paris, Éditions du CTHS-INA, 2012, p. 18 et 209.

millions de terminaux en 1993)²⁰. Le micro-ordinateur suit plutôt le rythme de la radio : 7 % des foyers en 1988, 19 % en 1998, 65 % en 2008, selon les enquêtes du Crédoc²¹. La connexion à Internet et le téléphone mobile connaissent des rythmes de diffusion plus rapides encore : on passe de moins de 3 % de foyers disposant d'une connexion Internet à domicile en 1997 à 86 % en 2018 ; le smartphone met moins de cinq ans à s'imposer à plus de la moitié de la population entre 1996 et 2000. Le téléphone, après un développement précoce dans les années 1850-1880, est une des exceptions les plus frappantes à cette diffusion rapide, puisqu'il lui faut plus d'un siècle pour pénétrer massivement les foyers français. Ce « retard », qui a largement été expliqué par la carence des politiques publiques et par la mainmise d'une administration centralisée qui entrave les capacités à innover²², tient aussi à la place faite aux usagers, l'administration des Postes étant réticente à laisser se « développer un mode de communication non contrôlable entre particuliers²³ », une erreur qu'elle ne reproduira pas avec la TSF, également sous sa tutelle dès la Première Guerre mondiale²⁴.

L'objectif de cet article n'est pas de comparer les rythmes de diffusion des TIC, ce qui n'aurait pas grand sens, non seulement parce qu'au cours du temps les enquêtes, les méthodes de mesure évoluent et se transforment, mais aussi parce que cela obligerait à choisir (si tant est que les chiffres le permettent) une métrique particulière qui gommerait les caractéristiques de ces usages et celles des enquêtes. Par exemple, faut-il compter en nombre d'individus ou en foyers équipés, faut-il dénombrer les utilisateurs ou les possesseurs du dispositif ? Comme on le verra, ce sont des enjeux importants pour les questions d'usages.

Seconde caractéristique de la diffusion des TIC : les données d'audience ou les chiffres de pratiques montrent l'assiduité des usagers et leur attachement à ces technologies²⁵ ; aujourd'hui encore, en dépit de la concurrence du Web, les Français continuent, en moyenne, à regarder la télévision près de quatre heures par jour²⁶. Même observation pour Internet : avec les connexions numériques, l'usage du réseau, en fixe ou en mobile, devient quasi continu ; selon l'enquête du Crédoc²⁷, 98 % des 18-24 ans se connectent tous les jours.

À mesure qu'augmente leur diffusion, les machines s'adaptent de plus en plus à un usage diversifié et mobile. Ainsi, la radio se demultiplie pour suivre l'individu

20. M. MARCHAND, *La grande aventure du Minitel*, Paris, Larousse, 1987 ; M. CARPENTER, *La bataille des télécoms. Vers une France numérique*, Paris, Economica, 2011.

21. CRÉDOC, « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française », décembre 2008 ; ID., « Le baromètre du numérique, édition 2016 », novembre 2016 ; ID., « Le baromètre du numérique, édition 2018 », décembre 2018. Les enquêtes du Crédoc sont en ligne : <https://www.credoc.fr>.

22. Comme le montre M. ATTEN, « Aux origines de la crise du téléphone français. L'ébauche manquée d'une politique technique de l'État », *Réseaux*, n° 49, 1991, p. 11-25.

23. P. CARRÉ, « Un développement incertain : la diffusion du téléphone en France avant 1914 », *Réseaux*, n° 49, 1991, p. 27-44.

24. C. ULMANN-MAURIAT, *Naissance d'un média. Histoire politique de la radio en France (1921-1931)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

25. M. SOUCHON, *Petit écran, grand public*, Paris, La Documentation française-INA, 1980 ; C. MÉADEL, *Quantifier le public. Histoire des mesures d'audience à la radio et à la télévision*, Paris, Economica, 2010 ; voir aussi les enquêtes du Crédoc citées dans la note 21.

26. 3 h 46 sur les différents écrans, selon l'enquête annuelle « Télévision 2018 » de Médiamétrie.

27. CRÉDOC, « Le baromètre du numérique, édition 2018 », *op. cit.*, p. 84-86.

dans ses déplacements, avec l'autoradio et le poste portable dès les années 1920, puis dans les années 1950 avec le transistor, auxquels viendront progressivement s'ajouter de nombreux supports permettant l'écoute (du radio-réveil au smartphone). La durée d'audience ne s'est pas démultipliée pour autant, mais elle agit sur la plasticité de l'usage. Bien sûr, l'intensité de la fréquentation est historiquement variable. Si les disparitions de TIC sont rares, des effets de substitution et de recomposition se font sentir. Ainsi en est-il du téléphone fixe et du mobile²⁸ ou encore, parmi les réseaux sociaux, de Facebook face à Snapchat ou Instagram, avec une baisse néanmoins très légère puisqu'elle ne concerne actuellement que les plus jeunes, et encore, à la marge²⁹.

Les facteurs de la différenciation d'utilisation : âge, classe, genre

Aujourd'hui, les TIC sont omniprésentes dans la population française, avec des durées d'utilisation importante, mais cette massification recouvre des modèles d'utilisation, des formes d'appropriation et des choix culturels qui sont loin d'être homogènes. Certains éléments sont présentés comme explicatifs de ces différenciations. On s'arrêtera ici aux trois qui sont très souvent invoqués : l'âge, les revenus et le genre.

Selon le niveau de développement des TIC, l'âge apparaît comme un facteur expliquant la surutilisation (par exemple pour les réseaux sociaux numériques) ou au contraire la sous-utilisation (la télévision, sous-consommée par les 15-34 ans³⁰). L'âge, cependant, reste malaisé à appréhender sociologiquement³¹, car il se combine de manière inextricable avec les divisions sociales. Ainsi l'usage des réseaux sociaux par des jeunes dépend-il aussi du niveau de revenu de leur foyer : la fidélité à Facebook est plus forte dans les foyers à faible revenu³². Le niveau d'éducation des parents joue également : moins il est élevé, plus l'attachement au réseau numérique est fort³³.

Le statut socio-économique joue un rôle tout aussi ambivalent : le lien entre revenu et acquisition de la nouvelle technologie est relativement peu élastique, tandis que les pratiques d'usage restent plus fortement différenciées. Ainsi, même pour la télévision des années 1950, alors que le récepteur est coûteux, les catégories sociales populaires se sont équipées autant, voire davantage, que la moyenne de la population³⁴. En revanche, les pratiques de visionnage sont davantage influencées par le niveau culturel et économique³⁵. Ces différenciations ont également été observées pour Internet : alors que la connexion au réseau est désormais

28. Depuis 2013, le taux d'équipement en téléphone fixe recule chaque année. En 2018, il est de 84 % de personnes de plus de 12 ans, contre 94 % en 1997 (CRÉDOC, « Enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français », 2018).

29. 77 % en 2010, 79 % en 2016, 76 % en 2018. Voir les enquêtes citées du Crédoc.

30. Médiamétrie, enquête annuelle « Télévision 2018 ».

31. M.-C. LOBET, « Âge et usages informatiques », *Communications*, n° 88, 2011, p. 19-28.

32. 70 % sur Facebook pour des revenus ≤ 30 000 dollars, contre 36 % pour des revenus ≥ 70 000 dollars (selon Pew Internet, 2018). Les données du Crédoc ne permettent pas de différencier par réseau social.

33. *Ibid.* 61 % de ceux dont les parents ont un niveau baccalauréat ou moins sont sur Facebook, contre 33 % de ceux dont les parents ont un diplôme universitaire.

34. I. GAILLARD, *La télévision...*, *op. cit.*, p. 103-105.

35. M. SOUCHON, *Petit écran, grand public*, *op. cit.*

généralisée³⁶, les pratiques et usages varient fortement en fonction des revenus et du niveau d'études³⁷. Ces données quantitatives ont alimenté de nombreux débats sur la « fracture numérique³⁸ », alors que l'on sait relativement peu de choses sur la spécificité du rapport à Internet selon les classes sociales³⁹, en dehors du fait que, comme toutes les TIC, il se prête à des formes d'appropriation diversifiées.

Le genre, enfin, joue un rôle particulièrement différenciant, en particulier dans les phases d'adoption des TIC. Ainsi la manipulation du gramophone était-elle une compétence largement masculine, quand bien même la machine était utilisée pour une pratique musicale alors principalement propre aux femmes⁴⁰. De même, celle de la TSF était à ce point une affaire d'homme que, pour montrer la bonne ergonomie d'un récepteur, les publicités affirmaient qu'il était « même » accessible aux femmes⁴¹. Cet écart se retrouve avec Internet⁴², avec des femmes marginales dans tous les secteurs du Web des années 1990, jusqu'à aujourd'hui en tant que contributrices du logiciel libre ou de l'encyclopédie Wikipédia⁴³.

Ainsi âge, genre et statut socio-économique ne sont pas des facteurs explicatifs à eux seuls de l'appropriation des TIC ou de l'intensité des usages. Ils influencent en revanche de façon déterminante les types de pratiques et le choix des applications. Ainsi, ce bref retour sur les conditions de diffusion des TIC montre surtout, outre la rapidité de diffusion et leur intensité, l'immense champ d'interrogations qu'ouvrent toute analyse spécifique des usages d'une technologie et la variété des controverses que recouvrent ces approches, depuis les interrogations sur les conditions et les limites de la massification jusqu'aux significations de la fracture numérique. Cet article choisit de les aborder à travers deux manières de qualifier l'usager qui traversent nombre de ces travaux et interrogations.

36. 86 % de la population, selon CRÉDOC, « Le baromètre du numérique, édition 2018 », *op. cit.*, p. 61.

37. En intensité (40 % des non-diplômés se connectent tous les jours, contre 90 % des diplômés baccalauréat et plus), mais aussi en type d'applications : les démarches administratives en ligne ou les achats sur Internet, les recherches d'information sur le Web ou l'utilisation du courrier électronique sont beaucoup plus rares chez les non-diplômés (*ibid.*).

38. Fracture qui, comme le montre Fabien Granjon, peut renvoyer à des différences dans les infrastructures, dans les types d'usages, dans les formes d'appropriation des TIC (F. GRANJON, « Les sociologies de la fracture numérique. Jalons critiques pour une revue de la littérature », *Questions de communication*, n° 6, 2004, p. 217-232).

39. Voir D. PASQUIER (dir.), « Classes populaires en ligne », *Réseaux*, n° 208-209, 2018.

40. S. MAISONNEUVE, « Participation, créativité et création des amateurs et amatrices : les gramophiles des années 1920 et 1930 », in O. LECLERC (dir.), *Savants, artistes, citoyens : tous créateurs ?*, Montréal, ESBC, 2017, p. 93-94.

41. C. MÉADEL, « Le conformisme débordé des médias féminins à la fin des années 1930 », in H. ECK et C. BLANDIN (dir.), « *La vie des femmes* ». *La presse féminine aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2010, p. 49-68.

42. Parmi de très nombreux travaux sur la question, citons J. JOUËT, « Technologies de communication et genre. Des relations en construction », *Réseaux*, n° 120, 2003, p. 53-86 ; D. GARDEY, « De la domination à l'action. Quel genre d'usage des technologies de l'information ? », *Réseaux*, n° 120, 2003, p. 87-117.

43. A. COSSETTA, « Que donnent les femmes sur le Web ? », *Revue du MAUSS*, n° 39, 2012, p. 391-404.

Usage pionnier/usage de masse

Quand l'usager transforme la technique

La diffusion des innovations techniques a longtemps été présentée comme un processus irréversible qui, partant d'un premier public éclairé ou pionnier, gagne petit à petit, comme par une propagation naturelle, l'ensemble de la population⁴⁴. Dans cette interprétation, les *early users* (usagers précoces) jouent un rôle crucial, non pas seulement parce qu'ils seraient les annonceurs des usages à venir, mais aussi par leur rôle de parties prenantes du processus de conception des technologies. En d'autres termes, ils donneraient leurs « plis » aux machines en les transformant et en les décalant par rapport aux intentions initiales de leurs concepteurs⁴⁵. Ils contribueraient en particulier à ces microdécisions qui interviennent lors des premiers développements d'une technologie et qui ont des conséquences significatives sur sa forme finale⁴⁶.

Pour les TIC, les usages imaginés par les concepteurs ont souvent été largement mis en défaut lorsque leurs utilisateurs s'en sont saisis. Le phonographe est un exemple parmi d'autres d'écart entre usages imaginés et usages effectifs : aux États-Unis, Thomas Edison, en 1878, ne classe la musique qu'au quatrième rang des usages qu'il envisage pour sa machine, après la dictée de lettres, les livres sonores et l'enseignement de l'élocution⁴⁷. Le gramophone, qui lui succède, est prévu comme une machine à dicter, fonction qu'il perd presque aussitôt et qu'il ne retrouvera que des décennies plus tard, avec l'invention des « dictaphones », innovation à la postérité limitée. Les premiers usagers ne se saisissent pas de la capacité de la machine à enregistrer, voyant plutôt le phonographe comme un substitut du piano⁴⁸. La radio, comme de nombreuses innovations du tournant du XX^e siècle, s'est développée dans l'orbite des sociétés de télégraphe et son plus gros handicap, par exemple pour Marconi, est le fait qu'elle puisse être entendue par un grand nombre de personnes à la fois⁴⁹. Bien plus tard, le magnétoscope est présenté comme un instrument de création de productions vidéo, alors qu'il est massivement utilisé comme machine à visionner⁵⁰.

44. F. GRANJON, « Les sociologies de la fracture numérique... », art. cité, p. 217-232. Voir, chez les économistes, E. VON HIPPEL, « Lead Users: A Source of Novel Product Concepts », *Management Science*, vol. 32, n° 7, 1986, p. 791-805, et chez les historiens, F. CARON, « L'offre créatrice : perspective historique. La France de 1880 à 1929 », in INSTITUT DE L'ENTREPRISE (dir.), *L'offre créatrice. Inventer le client*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1987, p. 87-105.

45. M. AKRICH, « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », in M. AKRICH, M. CALLON et B. LATOUR, *Sociologie de la traduction... , op. cit.*, p. 212-231.

46. La notion de « microdécision impliquante » fait allusion à celle de « dépendance du chemin » (*path dependency*) proposée par l'historien Paul David pour rendre compte de l'organisation figée des touches de la machine à écrire. Voir, en français, P. A. DAVID, « Comprendre les aspects économiques de QWERTY : la contrainte de l'histoire », *Réseaux*, n° 87, 1998, p. 9-21.

47. S. MAISONNEUVE, « De la machine parlante au disque. Une innovation technique, commerciale et culturelle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 92, 2006, p. 17-31.

48. P. FLICHY, « L'historien et le sociologue face à la technique. Le cas des machines sonores », art. cité, p. 47-58.

49. S. J. DOUGLAS, *Inventing American Broadcasting, 1899-1922*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1987.

50. J.-C. BABOULIN, J.-P. GAUDIN et P. MALLEIN, *Usages et usagers des magnétoscopes « grand public »*, Paris, INA, 1981.

La liste de ces écarts ou de ces évolutions fait partie des poncifs des travaux sur l'histoire des TIC et éclaire une dimension centrale de ce processus de transformation : son caractère social. Elle montre aussi que ces transformations ne sont pas purement techniques ou ergonomiques ; elles ne sont pas simplement des adaptations qui donnent du sens ou complètent la construction des TIC, comme peuvent l'être pour les médias les formats participatifs que les producteurs mettent en place pour mieux saisir les réactions des audiences⁵¹. Les TIC sont transformées par leurs usages multiples, parfois divergents, voire fortuits ou impensés.

Le gramophone en est un bon exemple : Sophie Maisonneuve explique comment, dans l'entre-deux-guerres, l'essor de sociétés d'amateurs « soucieux du développement d'une industrie phonographique de qualité, l'institution de prix visant à récompenser les meilleurs enregistrements et stimulant par là l'inscription de l'industrie dans le domaine de la culture cultivée⁵² » aboutissent à ce qu'elle appelle « l'artification » du médium, soit l'incorporation dans la machine elle-même (l'attention portée à leur qualité sonore, à leur « fidélité ») et ses appendices (les disques en l'occurrence) des normes du monde de l'art (ici la musique savante). On voit là comment les modifications provoquées par les pratiques des usagers portent à la fois sur la machine et sur les contenus, avec l'attention croissante qu'ont accordée les concepteurs et les industriels à la qualité sonore des deux et leur adaptation à la « grande » musique.

Les usagers eux-mêmes ont parfois contribué à favoriser les capacités de sociabilité ouvertes par la technologie, une dynamique particulièrement sensible avec l'arrivée du Web collaboratif à la fin des années 1990 et plus encore des réseaux sociaux⁵³. YouTube, créé en 2005, en est un exemple : ce sont ainsi ses utilisateurs qui, en privilégiant certaines fonctionnalités, ont développé collectivement les conditions sociotechniques du réseautage social du site d'hébergement, initialement conçu pour la publication de vidéos et non pour les échanges⁵⁴, comme en témoignent à la fois le « *you* » de son nom et son slogan (« *Broadcast yourself* »). Ainsi les usagers de la plateforme ont-ils rapidement forgé les normes dominantes du média sur un modèle de narration intime, ou du moins très personnalisé, qui vise à favoriser un sentiment de proximité entre l'intervenant et le public⁵⁵.

Initiations techniques : les usages face à la technique

L'opposition entre usagers pionniers et usagers de masse montre comment la technicité de ces objets façonne les premiers collectifs d'usagers autour de compétences partagées. Les TIC apparaissent comme des technologies dont la domestication ne va pas de soi et qui nécessitent donc des apprentissages. Cela a notamment été le cas de la TSF : jusqu'au début des années 1930, voire au-delà pour les nombreux sans-filistes qui ne possédaient pas un coûteux poste « moderne », manipuler un récepteur

51. G. POELS, *Les Trente Glorieuses du téléspectateur. Une histoire de la réception télévisuelle des années 1950 aux années 1980*, Bry-sur-Marne, INA, 2015.

52. S. MAISONNEUVE, « De la machine parlante au disque... », art. cité, p. 30.

53. A. COUTANT et T. STENGER, « Les médias sociaux : une histoire de participation », *Le Temps des médias*, n° 18, 2012, p. 76-86.

54. J. BURGESS et J. GREEN, *YouTube: Online Video and Participatory Culture*, Malden, Polity Press, 2009.

55. C. BALLEYS, « L'incontrôlable besoin de contrôle. Les performances de la féminité par les adolescentes sur YouTube », *Genre, sexualité et société*, n° 17, 2017 [en ligne].

exigeait une intense concentration pour capter la bonne longueur d'onde, éviter les parasites, maintenir la qualité du signal sonore⁵⁶. Ces contraintes mobilisaient à la fois les compétences cognitives, haptiques et acoustiques, mais aussi l'appropriation d'un univers inimaginé et ésotérique : l'éther, le royaume des ondes qui passe par ce que Andreas Fickers appelle « la visualisation de l'expérience sonore⁵⁷ ».

Même la télévision, qui semble un objet simple, dont les aspects techniques sont quasi immédiatement mis en boîte noire, fait appel, à ses débuts, à des compétences particulières : à la fin des années 1950, c'est encore « un objet technique sur lequel pèsent beaucoup d'incertitudes. Se munir d'une télévision exige d'être un "innovateur"⁵⁸ ». Jusqu'au milieu des années 1970, c'est un bien technique, distribué principalement par des magasins spécialisés (quand le produit se banalise, il sera vendu dans les grandes surfaces non spécialisées), d'autant plus qu'il se complique avec l'arrivée de nouvelles chaînes, de la couleur, ensuite de la télécommande⁵⁹ et encore davantage du magnétoscope à la manipulation ténébreuse. Les premiers usages d'Internet exigent eux aussi la maîtrise de certaines compétences⁶⁰, ce qui réserve d'abord l'accès aux « usagers experts » décrits par Dominique Boullier⁶¹ au milieu des années 1990, familiers de l'informatique, hackers mais aussi fouineurs curieux qui « surfent » pour comprendre le fonctionnement du réseau.

Progressivement, les TIC deviennent plus ergonomiques, plus accessibles, plus simples, contribuant à nourrir une forme d'« illusion usagère », pour reprendre le terme employé par A. Fickers⁶² : l'usager maîtrise la machine sans avoir besoin d'en comprendre le fonctionnement, à la différence des pionniers initiaux. L'expression suppose qu'il y a chimère de la part des usagers quant à leur capacité à maîtriser la machine et à en connaître les rouages. Cet aveuglement supposé me semble contestable, mais l'expression est intéressante car elle rend compte de la partition supposée entre les connaisseurs et les ignorants, partition que les premiers utilisateurs vont largement reprendre à leur compte, alimentant un sentiment d'appartenance mais aussi une forme de nostalgie d'un supposé âge d'or. Pour la TSF, cela se manifeste par le dédain porté par les revues, les radio-clubs et les associations au malheureux sans-filiste qui ne sait pas construire son poste et qui ne maîtrise pas le montage de l'antenne⁶³.

Le phénomène se retrouve de manière marquée avec la diffusion de l'Internet, lorsque le réseau bascule d'un cercle d'usagers appartenant principalement au monde académique, qui partagent, sinon appliquent, les mêmes règles et normes, au grand public. En témoigne la création en 1995, peu après la naissance du Web,

56. S. J. DOUGLAS, *Inventing American Broadcasting...*, *op. cit.*

57. A. FICKERS, « Visibly Audible. The Radio Dial as Mediating Interface », in T. PINCH et K. BIJSTERVELD (dir.), *The Oxford Handbook of Sound Studies*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 411-439.

58. I. GAILLARD, « De l'étrange lucarne à la télévision. Histoire d'une banalisation (1949-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 91, 2006, p. 8.

59. Apparue en 1961, elle ne se diffuse que dans les années 1980 (*ibid.*).

60. V. SCHAFER, « En construction... », *op. cit.*, p. 29.

61. D. BOULLIER et C. CHARLIER, « À chacun son Internet. Enquête sur des usages ordinaires », *Réseaux*, n° 86, 1997, p. 159-181.

62. Il l'attribue, de manière intéressante, à Alan Kay, pionnier de l'informatique, mais surtout un des pères fondateurs d'Apple. A. FICKERS, « Visibly Audible... », art. cité, n. 6.

63. C. MÉADEL, *Histoire de la radio des années 1930...*, *op. cit.*, chap. 9.

des nétiquettes, ces fugaces codes de conduite qui vont tenter de faire partager aux hordes des nouveaux envahisseurs la culture en usage sur leurs communautés Usenet (ou autres outils de communication informatique), ainsi que leurs normes de comportement⁶⁴. Avec le Web se développe ainsi la nostalgie du temps des pionniers de l'Internet où les informaticiens, universitaires, geeks et autres pouvaient échanger dans le rassurant sentiment d'être entre soi. Comme l'écrit Dominique Cardon, cela trahit souvent « l'élitisme des pionniers confrontés à la massification des idéaux dont ils se croyaient les seuls détenteurs⁶⁵ », alors que la coupure cognitive et comportementale entre les premiers usagers et ceux qui les suivent est largement exagérée.

Dire la machine, faire l'usage

Cette « coupure » supposée entre usagers pionniers experts et grand public inapte peut aussi être interrogée, car elle néglige la place occupée par les usages non savants définis par les premiers usagers eux-mêmes et qui vont très largement contribuer, par des discours ou des démonstrations, à l'acculturation à l'objet de leur intérêt. Des usagers précoces, mais non nécessairement technophiles chevronnés, ont en effet apprivoisé les machines, contribuant à les adapter à un public plus large, par leurs pratiques partagées mais aussi à travers un ensemble de discours d'accompagnement, de débats sur les usages, de démonstrations et de rencontres qui ne relèvent pas des seuls industriels des communications ou fournisseurs de contenus. On voit par exemple comment, dans les années 1875-1890, des démonstrations sont organisées par des amateurs de vulgarisation scientifique pour faire connaître le téléphone⁶⁶. Ces événements ont vocation à s'adresser aux publics non aguerris. L'ample littérature de vulgarisation scientifique et technique de l'entre-deux-guerres est porteuse des mêmes objectifs. Les amateurs pionniers posent un ensemble de questions sur les nouvelles machines, où toutes les interrogations sont possibles tant les usages semblent ouverts : « À quel moment écouter ? Est-il moralement acceptable d'écouter seul de la musique ? d'en écouter en se rasant ou avant le petit-déjeuner ? Comment organiser la soirée avec ses invités⁶⁷ ? » font partie des questions qui circulent dans les colonnes des revues d'amateurs gramophiles et qui sont débattues lors de leurs réunions. On retrouve des questions similaires sur la morale, la culture, la décoration du foyer, le contrôle des enfants, la valeur des émissions, etc., dans les premières enquêtes sur la télévision⁶⁸, certes commanditées par le service du public de la RTF, mais dont l'ample spectre atteste la continuité de leurs intérêts. Elles montrent que tout utilisateur est considéré comme porteur d'une expérience intéressante.

La domestication passe aussi très largement par des collectifs d'amateurs désireux de partager leurs découvertes. Dès les premiers pas de la TSF, en 1906, les amateurs constituent des groupes de passionnés qui échangent sur les astuces techniques, mais imaginent aussi ensemble les promesses de conquête scientifique, de développement

64. C. PALOQUE-BERGÈS, « Avant les médias : les protocoles de la sociabilité sur Internet », *Le Temps des médias*, n° 31, 2018, p. 114.

65. D. CARDON, « Préface. Les origines hippies de la révolution digitale », in F. TURNER (dir.), *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture : Stewart Brand, un homme d'influence*, Caen, C & F Éditions, 2012, p. 26.

66. P. CARRÉ, « Un développement incertain... », art. cité, p. 33-35.

67. S. MAISONNEUVE, « Participation, créativité... », art. cité, p. 90-91.

68. C. MÉADEL, *Quantifier le public...*, op. cit., chap. 6.

culturel et démocratique dont est porteuse la radio⁶⁹. Pendant l'entre-deux-guerres, ces clubs perdurent en France sous d'autres formes⁷⁰, tandis que la naissance de la télévision les verra renaître dans les années 1950⁷¹. En accompagnant le développement des usages, ces débats et démonstrations contribuent ainsi à la définition et à la stabilisation (toujours provisoire) d'*agencies*, autrement dit de modes opératoires que s'approprient les usagers et qui leur permettent de construire leurs rapports avec les TIC⁷².

La notion de *prosumer*⁷³, contemporaine du développement d'Internet, pourrait être réappropriée en la projetant vers le passé : pour les TIC, la frontière entre production et consommation est toujours poreuse. Les postures ne sont pas stabilisées et il nous semble erroné d'opposer un modèle d'usage pionnier alerte, compétent, innovateur, spécifique, à la vision d'un usage de masse, contraint, et univoque. L'usage de masse peut se révéler pionnier (comme l'ont montré les travaux sur les messageries roses du Minitel⁷⁴) et les usages pionniers ne sont pas toujours innovants⁷⁵. Un trait caractéristique de ces transferts demeure le fait qu'ils passent par des mouvements collectifs constitués autour d'organisations qui coopèrent, contribuant à la formation des usages individuels.

Usage individuel/usage collectif

Opposer usage individuel et usage collectif comme deux versants différents de l'activité avec les TIC n'a guère de sens puisqu'il s'agit de deux versants inséparables de ces activités. À la différence de la notion de public, celle d'usage, appliquée aux TIC, tend pourtant à mettre l'accent sur le rôle spécifique de la personne impliquée dans le processus de communication et privilégie tout particulièrement, comme l'explique Patrice Flichy, les approches « en termes d'appropriation individuelle, de domestication et de construction identitaire⁷⁶ ». D'autres approches, plus rares, insistent sur l'importance des processus collectifs de construction des usages⁷⁷. Plutôt que de privilégier une des deux approches ou de les opposer, on peut aussi se demander comment l'individuel et le collectif s'articulent pour produire un usage qui combine à la fois des pratiques personnelles, spécifiques, localisées et singulières et des pratiques partagées, publiques, coopératives et sociales. En d'autres termes, il s'agit de comprendre comment, dans les usages des TIC, l'impératif d'autonomie

69. S. J. DOUGLAS, *Inventing American Broadcasting...*, *op. cit.*

70. Les associations des stations radiophoniques, qui comptent par exemple à Lille au milieu des années 1930 près de 50 000 adhérents (C. MÉADEL, *Histoire de la radio...*, *op. cit.*, chap. 10).

71. M.-F. LÉVY et E. COHEN (dir.), *La télévision des Trente Glorieuses. Culture et politique*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

72. S. MAISONNEUVE, « Participation, créativité... », art. cité, p. 97-101. Sur l'*agency*, élaborée par l'historien E. P. THOMPSON, voir J. BOUTIER et A. VÍRMANI, « Présentation », in E. P. THOMPSON, *Les usages de la coutume. Traditions et résistances populaires en Angleterre (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil-Gallimard, 2015.

73. Un *prosumer* est « un consommateur actif, partie prenante de la production », selon la définition proposée par V. BEAUDOUIN, « Prosumer », *Communications*, n° 88, 2011, p. 131-139.

74. J. JOUËT, « L'amour sur Minitel », in D. BOUGNOUX (dir.), *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse, 1993, p. 784-789.

75. D. EDGERTON, « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 4-5, 1998, p. 815-837.

76. P. FLICHY, « Technique, usage et représentations », art. cité, p. 156.

77. *Ibid.*, p. 157-160.

de l'individu se combine avec le besoin d'appartenir à un groupe social et de s'y retrouver, ou encore comment le « je » et le « nous » se conjuguent.

Même quand la manipulation de la machine à communiquer relève de la compétence d'une seule personne, le résultat peut être produit à l'attention, directe ou indirecte, d'un collectif qui, de manière dominante, est d'abord celui de la famille ou du groupe affinitaire. Le téléphone s'impose ainsi à la fin du XIX^e siècle comme un outil facilitant la conversation familiale ou amicale, bien plus que professionnelle, malgré les tentatives des compagnies de téléphone de limiter le « bavardage⁷⁸ ». Lorsque la diffusion de l'équipement est généralisée, en France, à partir de la fin des années 1970, perdure cette place centrale occupée par le réseau familial proche dans les échanges téléphoniques : on appelle davantage et plus longtemps les plus proches, tout comme les réseaux sociaux seront prioritairement utilisés pour parler avec les familiers. La répartition des rôles autour du téléphone perdure dans le foyer, où ce sont les femmes qui répondent dans 80 % des cas, assurant « le ministère de la parole et des relations extérieures au sein du ménage⁷⁹ ». Un autre exemple de la place centrale du modèle familial se voit dans la composition des programmes mais aussi dans les usages de la radio entre les deux guerres, où l'audience visée le soir est celle de la famille⁸⁰. Témoignent de cet objectif les publicités pour les postes de radio montrant des familles joyeusement rassemblées autour du récepteur. En France, comme aux États-Unis, « la radio, à travers la culture visuelle, était dépeinte comme un médium au service de la communauté, et tout particulièrement de l'harmonie familiale⁸¹ ».

Certes, les TIC ont progressivement permis ou visé un usage de plus en plus individualisé, avec une place grandissante faite à l'intimité (transistor, baladeur, ordinateur personnel, mobile). Le smartphone actuel semble marquer l'apogée de ce processus, avec son code individuel, ses mots de passe personnels, sa reconnaissance à partir des données biométriques singulières... ; il constituerait en quelque sorte l'objet emblématique des nouvelles formes familiales, qui ne sont plus des institutions mais des réseaux de relations⁸², un symbole de l'individualisme connecté⁸³ qui serait caractéristique de nos sociétés occidentales. Les TIC seraient donc des manières de « vivre ensemble séparément⁸⁴ ». Cet individualisme, cependant, peut aussi être vu davantage comme une recomposition des formes d'échange que comme un affaiblissement des liens collectifs.

Le cas du transistor dans les années 1950 a été présenté comme une illustration symptomatique de cette individualisation, puisqu'il suit son utilisateur au gré de ses déplacements, le libérant de la contrainte de la prise de courant. Cependant, on peut

78. C. FISCHER, « Appels privés, significations individuelles. Histoire sociale du téléphone avant-guerre aux États-Unis », *Réseaux*, n° 55, 1992, p. 70.

79. G. CLAISSE et F. ROWE, « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés contemporaines*, n° 14-15, 1993, p. 165-189.

80. C. MÉADEL, *Histoire de la radio...*, op. cit., chap. 12.

81. J. NEULANDER, *Programming National Identity. The Culture of Radio in 1930s France*, Baton Rouge, Louisiana State University, 2009, p. 62.

82. Suivant les analyses d'I. THÉRY, *Le démariage*, Paris, Odile Jacob, 1993.

83. P. FLICHY, « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », *Réseaux*, n° 124, 2004, p. 17-51.

84. P. FLICHY, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte, 1991.

aussi interpréter son essor comme celui d'une évolution des modalités d'écoute plutôt que comme un rétrécissement de la dimension collective de celle-ci : le transistor est largement utilisé avec les copains, dans la rue, sur les lieux de travail, à la caserne et non nécessairement dans la solitude d'une chambre, comme en témoignent anecdotiquement les campagnes de communication pour les rendre moins bruyants dans l'espace public⁸⁵, mais aussi et peut-être surtout son rôle dans les événements politiques des années 1960⁸⁶. Des observations semblables ont été conduites sur l'ordinateur dit personnel : l'usage tend à intégrer le groupe des proches ; la famille est en particulier le lieu de l'acculturation à l'informatique, avec des échanges transgénérationnels⁸⁷. Dans les milieux populaires, l'enquête de Dominique Pasquier analyse le compte Facebook comme « une longue conversation entre proches⁸⁸ », un moyen d'échanger en famille sur les valeurs communes, avec une obligation de transparence ; il n'y a souvent qu'une seule adresse mail pour toute la famille et les SMS des portables sont regardés par tous. L'opacité des échanges individuels y est vécue comme transgressive et dangereuse.

Se renoue autour du transistor – ou aujourd'hui du mobile – une inquiétude récurrente lors de l'avènement d'une TIC : la crainte de l'isolement, du repli sur soi, de la rupture des relations familiales, avec des controverses sur les effets sur la sociabilité. Le téléphone ne risque-t-il pas de rendre les relations moins « authentiques », de distraire l'attention due à l'autre⁸⁹ ? La télévision est-elle un facteur de stabilité et de cohésion ou son contrôle risque-t-il d'échapper à ses usagers ; ne va-t-elle pas introduire des ferments de division dans le foyer, faire perdre son autorité au chef de famille⁹⁰ ? Internet augmente-t-il ou diminue-t-il la taille et la force du réseau d'une personne et ses liens en présentiel⁹¹ ?

Cette controverse a été étudiée par Lynn Spigel à propos de la télévision aux États-Unis⁹² : dès les années 1940, des débats ont lieu dans la presse entre une conception de la télévision comme facteur de stabilité et de cohésion sociale et des inquiétudes sur la capacité à en contrôler l'usage, les ferments de division ou la perte d'autorité des institutions. Les publicités pour la TSF citées plus haut répondaient à la même interrogation : il s'agissait de montrer que le nouveau média un peu inquiétant contribuait à maintenir la stabilité et le bonheur de la famille⁹³.

85. E. FESNEAU, *Le poste à transistors à la conquête de la France. La radio nomade (1954-1970)*, Paris, INA Éditions, 2011.

86. M. DE BUSSIERRE, C. MÉADEL et C. ULMANN-MAURIAT (dir.), *Radios et télévisions au temps des « événements d'Algérie », 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1999.

87. I. BASTARD, « Quand un réseau confirme une place sociale. L'usage de Facebook par des adolescents de milieu populaire », *Réseaux*, n° 208-209, 2018, p. 121-145.

88. D. PASQUIER, *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*, Paris, Presses des Mines, 2018, p. 196.

89. C. FISCHER, « Appels privés, significations individuelles... », art. cité, p. 65-103.

90. Ces débats se développent dès les premiers âges de la télévision (comme quelques années plus tôt à propos de la radio) : L. SPIGEL, *Make Room for TV: Television and the Family Ideal in Postwar America*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

91. M. GROSSETTI, « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? », *Réseaux*, n° 184-185, 2014, p. 187-209.

92. Un article traduit en français : L. SPIGEL, « La télévision dans le cercle de famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 113, 1996, p. 40-55.

93. J. NEULANDER, *Programming National Identity...*, op. cit.

Les mêmes interrogations se heurtent pourtant aux mêmes constatations : la composition sociale n'est que marginalement transformée par les TIC. Qu'il s'agisse du téléphone ou du Web, il y a continuité entre les sociabilités : « La réalité des pratiques relationnelles sur le Web montre que celles-ci reproduisent bien souvent les formes de la sociabilité réelle des individus et, par conséquent, ses contraintes⁹⁴. » L'usage de l'Internet active d'autres manières de faire vivre le réseau des proches. Julie Denouël montre par exemple comment, à certains moments du parcours intime, comme la naissance d'un enfant, les individus réassemblent, par l'intermédiaire des applications du Web, les différentes générations dont est composée la famille. Pour reprendre ses termes, les TIC « forment ainsi non pas des outils, mais des instruments de l'organisation familiale⁹⁵ ». On n'abordera pas ici, faute de place, les usages contributifs, déjà présents à la radio, mais qui sont désormais, avec les réseaux sociaux et les forums de discussion, des pratiques massives ayant fait l'objet d'une très abondante littérature. Quand les TIC deviennent des outils de production de contenu, l'usager s'isole moins encore : il s'inscrit dans des réseaux, plus ou moins définis, plus ou moins formels⁹⁶, mais qui contribuent à enrichir moins son groupe de proches que son réseau de liens faibles⁹⁷. Les TIC, dont les médias sociaux, contribuent ainsi principalement à l'évolution des réseaux sociaux et donnent de l'ampleur à des modifications qui sont liées à une large pluralité de facteurs⁹⁸.

En repartant du pari liminaire, on aura compris que les questions qui irriguent aujourd'hui les travaux sur les TIC, et en particulier sur les outils numériques, s'enracinent dans l'histoire maintenant centenaire de ces machines. On a voulu montrer, d'une part, la pluralité des acteurs qui opèrent dans la mise au point des usages et l'accroissement du nombre d'utilisateurs : aux producteurs et innovateurs s'ajoutent à la fois les pionniers impliqués dans les premières phases de démarrage, les fameux *first users* ou *early adopters* de l'histoire des innovations, mais aussi les utilisateurs impliqués à divers titres, amateurs d'un élément du dispositif, d'un type de contenu, d'une forme de pratique. Le processus est rémanent qui les voit intervenir et peut continuellement venir amender les techniques. D'autre part, on a insisté sur la spécificité collective de ces outils de communication : la notion de public met l'accent sur la dimension collective des TIC, celle d'usage insiste sur leur dimension individuelle. Ces deux notions débouchent sur deux inquiétudes symétriques que l'on retrouve à chaque phase du développement des techniques de communication : celle du poids trop lourd qu'elles feraient peser sur le collectif d'un côté, celle de la montée de l'individualisme et de la dilution du collectif auxquelles elles conduiraient de l'autre. Cette rapide exploration des TIC domestiques voudrait avoir montré le caractère fautif de ces deux approches : les TIC modifient l'articulation entre les pratiques individuelles et collectives, mais elles ne transforment pas radicalement l'organisation de la sociabilité.

Cet article a procédé par illustrations en se nourrissant des travaux qui portaient, presque tous, sur une TIC donnée dans l'objectif de repérer des éléments transverses,

94. D. CARDON et Z. SMOREDA, « Réseaux et les mutations de la sociabilité... », art. cité, p. 17.

95. J. DENOUEËL, « Faire, défaire, refaire famille. Les usages et les sociabilités numériques à l'épreuve des bifurcations biographiques », *Dialogue*, n° 217, 2017, p. 31-44.

96. G. PATRIARCHE et M. DUFRASNE, « Penser la diversité des pratiques médiatiques... », art. cité.

97. D. CARDON et Z. SMOREDA, « Réseaux et les mutations de la sociabilité... », art. cité, p. 22.

98. M. GROSSETTI, « Que font les réseaux sociaux... », art. cité.

afin de montrer à la fois la continuité du processus d'innovation par les usages et son caractère collectif. En cela, il s'inscrit dans le courant de sociologie des usages qui a récusé le diagnostic de passivité longtemps et négativement porté au bilan des TIC. Cela ne revient pas à dire que tous leurs usagers contribuent ou produisent, ni qu'ils adoptent des comportements stratégiques vis-à-vis des outils de communication, ni que tous les dispositifs de communication ouvrent également des capacités d'action ou de détournement à leurs utilisateurs. Quelles que soient les promesses du dispositif, la participation partout est très inégalement répartie, l'activité des usagers est toujours conditionnelle et, comme on le sait, les contributions n'émanent que d'une petite partie d'entre eux, selon une loi de puissance partagée⁹⁹, commune à toutes les TIC : un petit nombre d'usagers participe intensément, tandis que la grande majorité des utilisateurs ne font preuve que d'une très faible activité. De même, les débats et démonstrations dont nous avons parlé ne concernent qu'une minorité d'utilisateurs. Cependant, l'activité des usagers, même lorsqu'elle n'est pas dans la contribution ou le détournement, exige une forme d'engagement intellectuel, social et sans doute, quoique très largement méconnue, physique que les procès en passivité, couramment faits aux TIC, ont largement sous-estimée, voire ignorée.

99. Ou loi de Pareto, selon laquelle 80 % des effets (ici les contributions) sont le produit de 20 % des causes (en l'occurrence les auteurs).